



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 6 mars 2023 à 16 heures

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Dossiers de M. le Bourgmestre[42] **Secrétaire** - Direction Bravvo - - [2512652 \(R\)](#)

Contrat de Sécurité et de Prévention.- Budget 2023.- Retrait de décisions du Conseil.- Avance Politique De la Ville, Contrat de Sécurité et Prévention et autres projets.

1) Retrait de la décision n° 4 du Conseil communal du 21/11/2022.- 2) Retrait des décisions n°s 14, 15, 16, 17, 18 et 19 du Conseil communal du 05/12/2022.- 3) Octroi d'un subside mensuel de 1.515.548,67 EUR à l'asbl "BRAVVO - Bruxelles Avance / Brussel Vooruit".- Article 30042/332/02 du budget ordinaire 2023.

[43] **Budget & Finances** - Taxes communales (enrôlement) - Réglementation - contentieux et collège fiscal - [2513856 \(R\)](#)

Retrait.- Règlements taxes.- Taxe sur les logements loués sous forme de co-living.-Exercices 2023 à 2026 inclus.- Retrait.

Retirer la décision du 19/12/2022 adoptant le règlement-taxe relatif aux logements loués sous forme de co-living, pour les exercices 2023 à 2026 inclus.

[44] **Budget & Finances** - Taxes communales (enrôlement) - Réglementation - contentieux et collège fiscal - [2513998 \(R\)](#)

Règlements taxes.- Taxe sur les logements loués sous forme de co-living.- Exercices 2023 à 2026 inclus.

Règlement relatif à la taxe les logements loués sous forme de co-living pour les exercices 2023 à 2026 inclus.

Dossiers de M. l'Echevin Hellings[45] **Achats & Facilities** - - Achats - [2512418 \(R\)](#)

Marché public de fournitures ayant pour but la fourniture d'une balayeuse électrique de +/- 1 m³, la reprise de deux balayeuses amorties et, durant 48 mois, l'entretien de la balayeuse électrique de +/- 1 m³ (AFA/012852/DDR).- Principe.

Procédure négociée directe avec publication préalable en application de l'article 41 §1er, 1° de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012852/DDR.- Dépense de 218.000,00 EUR, TVA de 21 % comprise, dont 208.000,00 EUR pour l'acquisition de la balayeuse et 10.000,00 EUR pour l'entretien de la balayeuse.- Article 87605/74353 (acquisition de la balayeuse) du budget extraordinaire de 2023, article 87605/12406 (entretien de la balayeuse) des budgets ordinaires de 2024 à 2028 et article 87605/77353 (recette provenant de la reprise des balayeuses amorties) du budget extraordinaire de 2023 (sous réserve, en ce qui concerne les budgets de 2024 à 2028, de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Projet d'investissement n° ZJ05-28-2019.- Emprunt pour l'acquisition de la balayeuse.

[46] **Achats & Facilities** - - Achats - [2512596 \(R\)](#)

Marché public de fournitures à bordereau de prix ayant pour but la fourniture de sacs-poubelles recyclables en polyéthylène (AFA/012846/PTL).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012846/PTL.- Dépense de 168.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Articles 87605/12402 (134.000,00 EUR) et 76605/12402 (34.000,00 EUR) du budget ordinaire de 2023.- Prendre pour information la décision n° 93 du Collège du 02/03/2023, en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[47] **Achats & Facilities** - - Achats - [2511274 \(R\)](#)

Marché public de services à bordereau de prix ayant pour but l'enlèvement par aspiration, pendant 48 mois, de feuilles tombées en automne (AFA/012841/DDR).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012841/DDR.- Dépense de 150.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 87605/12406 des budgets ordinaires de 2023 à 2026 (sous réserve, en ce qui concerne les budgets de 2024 à 2026, de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 96 du Collège du 02/03/2023 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[48] **Achats & Facilities** - - Achats - [2513850 \(R\)](#)

Marchés publics de faible montant.- Budget extraordinaire.- Principe.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Numéro du marché : 012819.- Estimation totale de 700,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2023.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 111 du Collège du 02/03/2023, en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[49] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Sports - [2511742 \(R\)](#)

Réparation urgente de la pelouse du terrain de football principal suite aux travaux de la piste d'athlétisme du complexe sportif Stade Roi Baudouin.

Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 35.855,81 EUR, TVA comprise.- Article 76410/72460 du budget extraordinaire de 2023.- Chantier n° 211228.- Maintenance n° 211229.- Prendre pour information la décision n° 130 du Collège du 02/03/2023, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

[50] **Instruction publique** - Finances - Budget - [2514863 \(R\)](#)

Subvention régionale dans le cadre du Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS).- Octroi des subventions 2022-2023.

1) Octroi des subsides aux associations partenaires des écoles de la Ville de Bruxelles dans le cadre du DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire) pour un montant total de 91.606,56 EUR et réparti comme suit :

- asbl "Schola ULB" : 1.506,49 EUR pour le projet BXL04 à l'Athénée Léon Lepage;
- asbl "La Scientotheque" : 1.993,32 EUR pour le projet BXL05 à l'Athénée Marguerite Yourcenar;
- asbl "Schola ULB" : 1.931,99 EUR pour le projet BXL06 à l'Athénée Emile Bockstael;
- asbl "Centre Régional du Libre Examen" : 3.587,98 EUR pour le projet BXL07 à l'Institut Bisschoffsheim;
- asbl "Schola ULB" : 1.545,59 EUR pour le projet BXL08 à l'Institut Bisschoffsheim;
- asbl "Pierre de Lune, Centre scénique jeunes publics de Bruxelles" : 324,00 EUR pour le projet BXL10 au Lycée Henriette Dachsbeck;
- asbl "Schola ULB" : 2.318,39 EUR pour le projet BXL12 à l'Institut Paul-Henri Spaak;
- asbl "De Capes et de Mots" : 6.086,53 EUR pour le projet BXL14 à l'institut De Mot-Couvreur;
- asbl "Ajile" : 4.565,34 EUR pour le projet BXL28 à l'école primaire Steyls;
- asbl "Schola ULB" : 2.856,58 EUR pour le projet BXL30 à l'école fondamentale Congrès-Dachsbeck;
- asbl "La Bulle Citoyenne" : 4.565,34 EUR pour le projet BXL31 à l'école fondamentale Emile André;
- asbl "Réseau de musiciens intervenants en ateliers" : 3.572,13 EUR pour le projet BXL32 à l'école fondamentale Emile André;
- asbl "Les Ambassadeurs d'expression citoyenne" : 1.586,52 EUR pour le projet BXL33 à l'école primaire des Pagodes;
- asbl "Schola ULB" : 2.856,58 EUR pour le projet BXL34 à l'école primaire des Pagodes;
- asbl "Réseau de musiciens intervenants en ateliers" : 3.572,13 EUR pour le projet BXL35 à l'école fondamentale du Tivoli;
- asbl "Réseau de musiciens intervenants en ateliers" : 3.572,13 EUR pour le projet BXL36 à l'école fondamentale Baron Steens;
- asbl "Schola ULB" : 1.269,59 EUR pour le projet BXL37 à l'école primaire Léon Lepage;
- asbl "Réseau de musiciens intervenants en ateliers" : 3.572,13 EUR pour le projet BXL38 à l'école primaire des Six-Jetons;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL55 à l'école primaire Léon Lepage;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL56 à l'école fondamentale de l'Héliport;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL57 à l'école primaire des Six-Jetons;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL58 à l'école primaire de l'Allée Verte;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL59 à l'école primaire des Magnolias;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL60 à l'école fondamentale Congrès-Dachsbeck;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL61 à l'école primaire des Eburons;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL63 à l'école fondamentale du Canal;
- asbl "Espace Cultures et Développement" : 908,70 EUR pour le projet BXL64 au centre Pédagogique de Vlaesendael;
- asbl "Bienveillance à l'école - Infor Jeunes Bruxelles" : 3.328,85 EUR pour le projet BXL65 à l'institut Diderot;
- asbl "Bienveillance à l'école - Infor Jeunes Bruxelles" : 4.657,73 EUR pour le projet BXL66 à l'Athénée Marguerite Yourcenar;
- asbl "Bienveillance à l'école - Infor Jeunes Bruxelles" : 5.203,59 EUR pour le projet BXL67 à l'Institut De Mot-Couvreur;
- asbl "Bienveillance à l'école - Infor Jeunes Bruxelles" : 4.915,33 EUR pour le projet BXL68 à l'Institut Bisschoffsheim;
- asbl "Groep Intro" : 5.200,00 EUR pour le projet BXL79 à la "Hoofdstedelijk Instituut Anneessens-Funck"
- asbl "Onderwijs Brussel" : 8.840,00 EUR pour les projets BXL84, BXL85, BXL86, BXL87, BXL88 à "HSBS Klavertje Vier, HSBS De Droomboom, HSBS Harenheide, HLS Koningin Astrid, HSBS Kakelbont".

Article 70008/33202 du budget ordinaire 2023.

2) Octroi des subsides aux écoles de l'Enseignement Libre dans le cadre du DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire) pour un montant total de 63.033,70 EUR et réparti comme suit :

- asbl "Centre scolaire Maris Stella et Notre-Dame de Lourdes" : 6.568,76 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Institut Maris Stella pour les projets BXL23 et BXL24;
- asbl "Centre scolaire Dominique Pire" : 1.738,79 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Institut Dominique Pire Saint-Thomas pour le projet BXL25;
- asbl "Institut Saint-Louis" : 3.844,04 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Institut Saint-Louis pour le projet BXL26;
- asbl "Institut Notre-Dame de Joie" : 1.115,49 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Institut Notre-Dame de Joie - Implantation Ecole des 4 vents pour le projet BXL27;
- asbl "Les écoles libres Saint-Roch" : 7.231,16 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'école Saint-Roch pour le projet BXL42;
- asbl "La Fraternité" : 7.833,75 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'école Sainte-Ursule pour les

projets BXL43 et BXL44;

- asbl "Institut Saint-Thomas d'Aquin" : 7.359,30 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Institut Saint-Thomas d'Aquin pour le projet BXL46 et BXL47;
 - asbl "Comité scolaire Enfant Jésus" : 5.519,28 en tant que pouvoir organisateur de l'Ecole Enfant Jésus 2 pour le projet BXL48;
 - asbl "Comité scolaire Enfant Jésus" : 3.679,52 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Ecole Enfant Jésus - Saint Jean Baptiste pour le projet BXL49;
 - asbl "Institut Saint-Louis" : 1.269,59 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Institut Saint-Louis - implantation Cardinal 2 pour le projet BXL 50;
 - asbl "Centre scolaire Dominique Pire" : 4.515,64 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'école Magellan pour le projet BXL 51;
 - asbl "Institut Saint-Louis" : 2.410,39 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'Institut Saint-Louis 1 - fondamental pour le projet BXL52;
 - asbl "SPES" : 3.918,67 EUR en tant que pouvoir organisateur du centre Saint-Jean et Nicolas pour le projet BXL71;
 - asbl "Institut de la Sainte-Famille d'Helmet" : 1.349,33 EUR en tant que pouvoir organisateur de l'école fondamentale libre Saint-Joseph pour le projet BXL74;
 - asbl "Sint-Jorisbasisschool" : 2.340,00 EUR en tant que pouvoir organisateur de la "Basisschool Nieuwland" pour le projet BXL82;
 - asbl "Sint-Goedele Brussel" : 2.340,00 EUR en tant que pouvoir organisateur de la "Brede School De Haven" pour le projet BXL83.
- Article 70008/33202 du budget ordinaire 2023.

- 3) Octroi des subsides aux écoles du réseau de la Communauté française et flamande dans le cadre du DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire) pour un montant total de 70.327,80 EUR et réparti comme suit :
- Commission communautaire française - Institut Charles Gheude : 5.151,97 EUR pour le projet BXL13;
 - Communauté française - Athénée Royal de la Rive Gauche : 22.491,94 EUR pour les projets BXL17, BXL18 et BXL19;
 - Communauté française - Athénée Royal de Bruxelles 2 : 8.923,20 EUR pour le projet BXL20;
 - Communauté française - Athénée Royal Victor Hugo Haren : 5.307,12 EUR pour le projet BXL21;
 - Communauté française - Athénée Royal de la Rive Gauche - CEFA de Laeken : 2.608,18 EUR pour le projet BXL22;
 - Communauté française - Ecole primaire de l'Athénée Royal de la Rive Gauche : 7.244,64 EUR pour le projet BXL40;
 - Communauté française - EFA Athénée Royal de la Rive Gauche : 2.759,98 EUR pour le projet BXL41;
 - Communauté française - Athénée Royal Gatti de Gamond : 4.802,37 EUR pour le projet BXL54;
 - Communauté française - Athénée Royal de Koekelberg : 4.805,95 EUR pour le projet BXL70;
 - Communauté française - EFA Leonardo Da Vinci-Deswaef : 1.032,44 EUR pour le projet BXL73;
 - Commission communautaire flamande - "Buso Zaveldal" : 5.200,00 EUR pour le projet BXL81.
- Article 70008/41501 du budget ordinaire 2023.

Dossiers de M. l'Echevin Maingain

- [51] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2509032 \(R\)](#)
Asbl "games.brussels".- Subside 2023 : 18.000,00 EUR.
Octroi d'un subside de 18.000,00 EUR à l'asbl "games.brussels" pour l'organisation de l'ouverture de l'espace coworking "games.brussels".- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2023.

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

- [52] **Patrimoine public** - - Techniques spéciales - [2514488 \(R\)](#)
Atomium.- Marché public de services ayant pour objet le dépannage de pompes défaillantes de la Fontaine Benelux (OPP/2023/045).
Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Cahier spécial des charges n° OPP/2023/045.- Dépense totale de 18.825,79 EUR, TVA comprise.- Article 77366/72460 du budget extraordinaire de 2023.- Projet d'investissement n° GCB06-49-2015.- Chantier n° 211246.- Maintenance n° 211247.- Emprunt : article 77366/72460.- Prendre pour information la décision n°412 du Collège du 02/03/2023, en application de l'article 234, 3ème paragraphe de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

- [53] **Régie foncière & Affaires économiques** - Opérations immobilières - - [2513833 \(R\)](#)
Harenberg.- Marché d'étude et de travaux relatif à la gestion des eaux usées du complexe immobilier situé Harenberg 155 à 1130 Haren (RF22/PNSPP/900).
Procédure négociée sans publication préalable, en application de l'article 42 §1, 1°, a) de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° RF22/PNSPP/900.- Dépense de 117.698,30 EUR hors TVA.- Articles 240-01 du budget patrimonial 2023 et suivants de la Régie foncière.- Prendre pour information la décision n° 358 du Collège du 02/03/2023, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
-

Questions

- [54] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2514116 \(R\)](#)
Question de Mme DEBAETS, Conseillère communale.
Question concernant l'organisation de conférences "Les grands invités de l'Hôtel de Ville".
-
- [55] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2514281 \(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant le travail des personnes en situation de handicap.
-
- [56] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2514310 \(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant les extensions du périmètre de sécurité lors des Sommets européens et ses conséquences sur les commerçants.
-
- [57] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516117 \(R\)](#)
Question de Mme NYANGA-LUMBALA, Conseillère communale.
Question concernant la dégradation avancée des trottoirs de l'avenue Jean Palfyn à Laeken.
-
- [58] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516124 \(R\)](#)
Question de Mme DHONT, Conseillère communale.
Question concernant le plafonnement de l'indexation des loyers de la Régie foncière.
-
- [59] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516128 \(R\)](#)
Questions jointes de M. WEYTSMAN et Mme AMPE, Conseillers communaux.
Questions concernant la fermeture de la Galerie du Centre.
-
- [60] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516139 \(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant le financement de rénovations urgentes pour sécuriser les Palais du Heysel.
-
- [61] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516134 \(R\)](#)
Question de Mme BUGGENHOUT, Conseillère communale.
Question concernant un courrier d'invitation des seniors à un drink de nouvel an par le Bourgmestre.
-
- [62] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516253 \(R\)](#)
Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.
Question concernant l'état d'avancement des travaux de marquage des emplacements de parking sur le Parvis Notre-Dame à Laeken.
-
- [63] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509646 \(R\)](#)
Question de M. BAUWENS, Conseiller communal.
Question concernant une piscine en plein air à la Ville de Bruxelles.
-

[64] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516257 \(R\)](#)

Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.

Question concernant des problèmes de sécurité et de propreté à la place Saintelette et la place de l'Yser.

[65] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516366 \(R\)](#)

Question de Mme AMPE, Conseillère communale.

Question concernant l'interdiction de stationnement de deux mois dans la rue du Damier, sans aucun texte ni explication.

[66] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2516386 \(R\)](#)

Question de M. COOMANS de BRACHENE, Conseiller communal.

Question concernant la mise en piétonnier de nouvelles voiries dans les Marolles.
